

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **09/12/2025**, sous la référence **21328**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes de D'AVIGNON, VILLENEUVE LES AVIGNON, ROQUEMAURE ET SAUVETERRE, une mise à disposition :

de lieux - en sous-sol, en surface ou en surplomb nécessaires au maintien en place des ouvrages, situé sur le territoire des communes désignées ci-dessus, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21328** :

- [@cnr.tm.fr,](mailto:@cnr.tm.fr)
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallies, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **18/12/2025**.





































